

MON MÉMO COMPOSTAGE



30%

de biodéchets
dans nos poubelles
peuvent être valorisés
en compost !

**Le service public cyclad
vous accompagne dans
le tri de vos biodéchets.**

Le compostage favorise la
décomposition de la matière
organique par des micro-organismes
(bactéries, champignons, vers)
en présence d'oxygène et d'eau.



**Réduire la quantité
de déchets produits**



**Obtenir un engrais
100% naturel et gratuit**

Quels déchets composter ?

À volonté

Déchets de cuisine



Épluchures, restes
de repas, croûtes
de fromage...

Déchets de jardin



Feuilles mortes,
tontes de pelouse
sèche, paille...

Certains déchets de la maison



Filtres à café, sachets de thé, serviettes
et mouchoirs en papier blanc uni...

Avec modération

Tailles non broyées, tontes de pelouse fraîche...

Ne pas composter

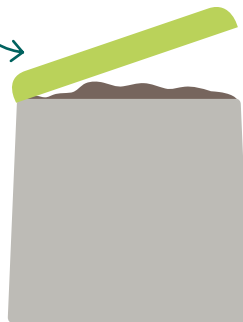
- Produits non biodégradables (verres, métaux, plastiques, tissus, etc)
 - Couches-culottes et sacs plastiques
 - Produits chimiques
- Plus d'informations
sur cyclad.org**

Comment composter ?

Les 4 règles d'or

1 DIVERSIFIER LES APPORTS

50% déchets humides
(épluchures, restes de repas...)
+ 50% déchets secs
(essentiellement déchets
de jardin et maison)



2 FRACTIONNER LES DÉCHETS



3 AÉRER LE COMPOST

En superficie
(15-20 cm) au moins
tous les 15 jours.

En profondeur,
2 à 3 fois par an.



4 SURVEILLER L'HUMIDITÉ



Un excès d'humidité freine le
compostage, et un taux insuffisant
arrête le processus de décomposition
car les micro-organismes meurent.